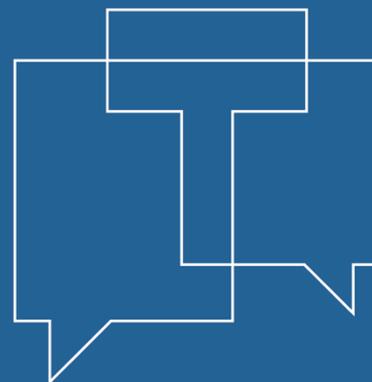


# FAITS SAILLANTS

Séance d'information  
Première Nation Atikamekw de Manawan

Présentation du projet de minicentrale hydroélectrique  
Matawak

4 avril 2024



## INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par Énergie Matawak pour assurer la prise de notes et un soutien à l'animation et aux échanges lors de la séance d'information pour la Première Nation Atikamekw de Manawan du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak, tenue le 4 avril 2024 à l'école secondaire Otapi.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Énergie Matawak ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

## SOMMAIRE

La séance d'information du projet de minicentrale hydroélectrique Matawak pour la Première Nation Atikamekw de Manawan s'est tenue le 4 avril 2024, à l'école secondaire Otapi, située au 470 Rue Otapi à Manawan.



**Judi 4 avril 2024**



**16 h à 17 h 30**



**École secondaire Otapi**



**15 personnes présentes**

### Représentants et représentantes d'Énergie Matawak et de Développement Pek

<b>Keith-Michel Flamand</b>	Président – Énergie Matawak
<b>Marc Morin</b>	Directeur du projet – Développement Pek
<b>Daniel Migneault</b>	Agent de liaison et de communication – Développement Pek

### Représentant de Transfert Environnement et Société

<b>Isaac Gauthier</b>	Directeur de projets – Prise de notes et appui aux échanges
-----------------------	---

La rencontre a réuni 15 personnes issues de la Première Nation Atikamekw de Manawan. Les participant.e.s présent.e.s avaient été invité.e.s par Énergie Matawak.



## COMPTE RENDU

### MOT DE BIENVENUE

M. Keith-Michel Flamand, président d'Énergie Matawak, souhaite la bienvenue aux participants et cède la parole au chef Sipi Flamand pour le mot de bienvenue.

Le chef Flamand remercie les participants pour leur présence à l'événement. Il partage son souhait à ce que les membres de la communauté s'informent sur le projet et posent des questions sur sa nature, ses bénéfices et ses impacts. Le chef note également qu'un développement durable et ancré dans la réconciliation se doit d'être fait par et pour les Premières Nations.

M. Flamand poursuit en partageant les objectifs de la rencontre, soit de présenter la nouvelle société Énergie Matawak, le projet lui-même, de même que la démarche d'information et de consultation proposée.

### PRÉSENTATION DU PROJET DE MINICENTRALE D'ÉNERGIE MATAWAK

M. Keith-Michel Flamand et M. Marc Morin, directeur du projet, présentent les éléments importants du projet de minicentrale d'Énergie Matawak. En voici un bref résumé :

- Le projet découle d'un partenariat novateur entre le Conseil des Atikamekw de Manawan (37,5%), la MRC de Matawinie (37,5%) et la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh (25%).
- Le Conseil des Atikamekw de Manawan et la MRC de Matawinie ont souhaité s'adjoindre de l'expérience des projets de minicentrale développés par la communauté au Lac-Saint-Jean (Val-Jalbert et Onzième chute).
- La corporation sans but lucratif détenue à 100% par le Conseil des Pekuakamiulnuatsh, Développement PEK, soutiendra Énergie Matawak dans la mise en œuvre du projet.
- Le projet communautaire vise la mise en place de deux turbines pour une puissance totale de 20 mégawatts à même le barrage Matawin, un barrage existant opéré par Hydro-Québec. L'investissement estimé est de 110 millions de dollars.
- Le début de la construction est prévu pour 2025 pour une mise en service prévue en 2027.
- La gestion des eaux du réservoir Taureau ne sera pas modifiée par le projet de minicentrale étant donné qu'Hydro-Québec demeure l'opérateur du barrage.

M. Daniel Migneault, agent de liaison et de communication, présente pour sa part les grandes étapes de la démarche d'information et de consultation, et les mécanismes d'échange et de dialogue proposés avec la communauté.



## Grandes étapes du projet

<p><b>Mars 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Dépôt de l’avis de projet au ministère de l’Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)</li> </ul>	<p><b>Automne 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Dépôt de l’étude d’impacts</li> </ul>
<p><b>Automne 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Réalisation des inventaires environnementaux nécessaires à la réalisation de l’étude d’impacts</li> </ul>	<p><b>Début 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Processus d’évaluation et d’autorisation du projet du MELCCFP</li> </ul>
<p><b>Hiver 2024-Printemps 2024</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Démarche d’information et de consultation</li> </ul>	<p><b>Été 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Obtention des autorisations gouvernementales</li> </ul>
	<p><b>Automne 2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Début des travaux de construction</li> </ul>
	<p><b>Automne 2027</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Mise en service commerciale</li> </ul>

La présentation complète est disponible à l’Annexe I, pour référence.

Les personnes présentes sont ensuite invitées à prendre la parole pour une période de questions et d’échanges. Voici un résumé sommaire des enjeux et préoccupations mentionnés :

- Volonté de bénéfiques pour les membres de Manawan au-delà des revenus autonomes (employabilité des membres, bénéfiques liés au développement, etc.);
- Impacts du projet sur la faune, particulièrement pour la faune aquatique;
- Difficulté pour les Atikamekws d’obtenir les qualifications nécessaires pour travailler sur les chantiers;
- Volonté que le rapport d’étude d’impact soit présenté à la communauté;
- Barrière linguistique pour obtenir de l’information.

Le tableau suivant résume les échanges survenus durant la période de questions :

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES		
THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
<b>Retombées économiques</b>	Quelle sera l’utilité de l’énergie produite ?	La centrale aura une capacité de 20 mégawatts (MW) qui seront produits principalement en période hivernale. Cette production sera achetée par Hydro-Québec dont les besoins en énergie sont plus grands en hiver, selon les orientations de son Plan d’action 2035. La centrale sera raccordée au poste de Saint-Zénon qui est raccordé au réseau d’Hydro-Québec.



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
	Quels seront les bénéfices directs pour la communauté de Manawan, en plus des revenus autonomes ?	<p>Le projet n’offrira pas une capacité électrique supplémentaire à Manawan et n’augmentera pas la capacité électrique en provenance du poste de Saint-Zénon. Le projet servira uniquement à générer des mégawatts supplémentaires pour le réseau d’Hydro-Québec.</p> <p>Le projet permettra toutefois à la communauté de bénéficier de revenus autonomes durant toute la durée du contrat prévue, soit 40 ans. Énergie Matawak sera en mesure de dégager des revenus qui augmenteront au fur et à mesure du remboursement de l’emprunt. Ces fonds dégagés permettront à terme d’augmenter la capacité de la communauté d’obtenir du financement externe pour d’autres projets, en plus d’investir dans des projets communautaires.</p>
<b>Construction et opération de la minicentrale</b>	Quels sont les besoins en ressources humaines et formations pour l’opération de ce projet ?	<p>Plusieurs détails du projet sont toujours en conception et sont à valider avant de pouvoir estimer le nombre d’emplois générés par le projet. Les grandes étapes de la construction du projet seront l’excavation du roc en 2025 (chantier d’environ 15 personnes), le coffrage central et la réalisation de la prise d’eau en 2026 (chantier d’environ 90 à 100 personnes) et finalement l’installation électromécanique en 2027.</p> <p>Des opérateurs d’équipements lourds seront requis et Énergie Matawak souhaite maximiser la participation des travailleurs autochtones par des maillages entre entrepreneurs, bien que ça ne puisse être imposé. La participation de la communauté sera essentielle.</p>
	Est-ce qu’un accompagnement sera fourni pour assurer l’employabilité des membres de la communauté ?	Les entrepreneurs chercheront de la main-d’œuvre locale vu l’intérêt économique d’avoir des employés locaux qui peuvent être rapidement mobilisés. Cependant, l’employabilité des ressources devra effectivement être préparée en amont afin d’assurer leur employabilité. La participation de la communauté sera essentielle.
	Les employés locaux n’ont pas nécessairement les cartes de la Commission de la construction du Québec (CCQ) et il leur est alors plus difficile d’entrer dans les chantiers. Y aura-t-il des règlements pour assurer une meilleure employabilité ?	Le projet devra se conformer aux règles du milieu de la construction et des syndicats, mais il y a une volonté de contribuer à la préparation et formation des futurs employés pour la construction. Ici à nouveau, la participation de la communauté sera essentielle.



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
	La communauté peut exiger des seuils minimaux d'employés atikamekw tel que réalisés pour d'autres projets par le passé. La Société de développement économique de Manawan pourra également travailler avec les membres pour s'assurer qu'ils obtiennent les qualifications nécessaires pour travailler sur le projet.	
	Quelles préoccupations furent évoquées lors de la rencontre tenue à Saint-Michel-des-Saints ?	Les principales préoccupations évoquées lors du café rencontre à Saint-Michel-des-Saints concernent les impacts du projet sur la villégiature (pourvoies, circulation des motoneiges, pratiques d'activités de plein air, etc.), le niveau d'eau du Lac Taureau, et les impacts afférents du projet.
<b>Biodiversité</b>	Le projet a-t-il des impacts sur la faune, particulièrement les poissons ?	Des inventaires environnementaux sont en cours pour documenter les espèces présentes, incluant les poissons. L'information et les mesures de mitigation pour minimiser les impacts sur la faune seront ensuite partagées et discutées avec la communauté.
<b>Localisation et accès</b>	Où se situe le barrage ?	Le barrage Matawin fut construit dans les années 1930 sur la rivière Matawin pour la régulation des eaux alimentant d'autres barrages en Mauricie.  Le projet propose d'utiliser les eaux actuellement évacuées pour en faire de l'énergie, en réutilisant la structure déjà en place, limitant ainsi les impacts et les coûts du projet.
<b>Gouvernance</b>	Quelles sont les conditions de développement du projet et est-ce qu'elles sont similaires à celles des autres communautés (par exemple, le territoire conventionné au nord du 49 <sup>e</sup> parallèle)?	Le projet est assujéti à la procédure d'évaluation environnementale du Québec méridional, incluant la procédure conduite par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il est tout à fait possible que le projet nécessite des audiences au BAPE, le plan de développement du projet en tient compte.
	Est-ce que le projet est similaire au projet du barrage Manouane Sipi avec les Atikamekw de Wemotaci ?	Le principe du projet est similaire, mais les conditions de réalisations sont très différentes.



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

THÉMATIQUES	QUESTIONS, PRÉOCCUPATIONS OU COMMENTAIRES	ÉLÉMENTS DE RÉPONSES
	Pourquoi Hydro-Québec n'est pas le promoteur réalisant ce projet ?	La Loi ne permet pas à Hydro-Québec de réaliser des projets de moins de 50 MW et il est plus simple pour eux de déléguer la réalisation des projets de cette taille à des intervenants externes. Il s'agit également d'une belle occasion pour Hydro-Québec d'œuvrer vers la réconciliation avec les Premières Nations en soutenant des projets communautaires dont les bénéfices primaires reviendront aux communautés.
	Quel sera le montant investi par la communauté de Manawan dans ce projet ?	L'investissement pour Manawan est estimé à environ 40 millions de dollars, soit 37,5% des 110 millions nécessaires.
Échéancier	Le projet se situe où dans son échéancier présentement ?	L'avis de projet fut déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et l'étude d'impact est en cours de réalisation. Le MELCCFP évaluera ensuite l'étude d'impact avant de mandater le BAPE pour réaliser le processus de consultation publique sur le projet. Énergie Matawak reviendra dans la communauté pour présenter en continu les informations les plus récentes du projet et entendre les préoccupations.
	Il sera important de vulgariser les informations de l'étude d'impact lors de la présentation des résultats du rapport.	

## CONCLUSION

L'équipe de projet d'Énergie Matawak rappelle les prochaines étapes de la démarche et remercie les personnes présentes pour leur participation à la rencontre.

La rencontre se termine à 20h45.

### Engagements

1. Fournir des documents d'informations bilingues (atikamekw et français) sur le projet.
2. Revenir dans la communauté pour présenter une mise à jour du projet et présenter l'étude d'impact.



## ANNEXE 1 – PRÉSENTATION



**PROJET DE MINICENTRALE HYDROÉLECTRIQUE  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec**

Séance d'information à Manawan  
4 avril 2024

## Ordre du jour proposé et objectifs de la rencontre

### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

**Mot de bienvenue**

**À propos d'Énergie Matawak**

**Présentation du projet**

**Processus d'information et de  
consultation**

**Période d'échanges avec la communauté**

### OBJECTIFS

**Présenter la nouvelle société**

**Énergie Matawak**

**Présentation du projet**

**Processus d'information et de consultation**

**Période d'échanges avec la communauté**

## À propos d'Énergie Matawak

Énergie Matawak est un projet qui sera réalisé sur une base 100 % communautaire. Cela signifie que le projet sera réalisé PAR et POUR le milieu.



Le Conseil des Atikamekw de Manawan (37,5 %)



La MRC de Matawinie (37,5 %)



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

Première nation des Pekuakamiulnuatsh (25 %)

Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec



Présentation du projet

## Le projet



Le projet Énergie  
Matawak, c'est :

**20** mégawatts de puissance

**110 M\$** d'investissement (estimation)

**2025** Année prévue de début de la  
construction

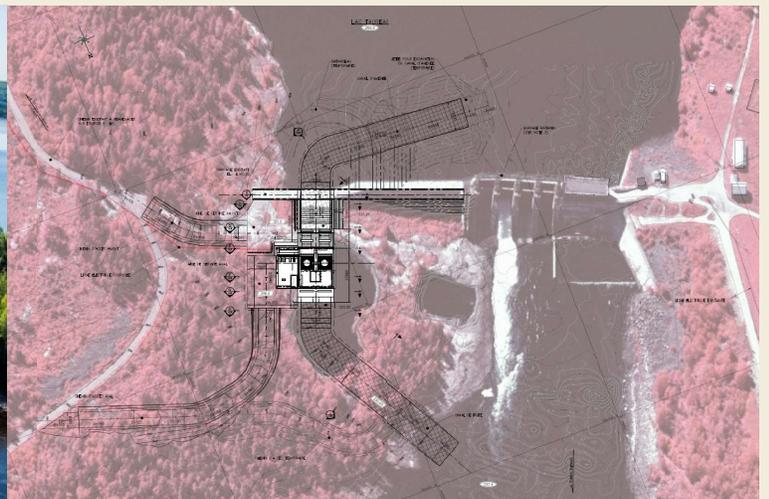
**2027** Année prévue de mise en service

Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

5



## Le projet



Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

6



## Un potentiel à valoriser

La construction de la minicentrale hydroélectrique s'intégrera au barrage Matawin exploité par Hydro-Québec.

Hydro-Québec favorise le développement de projet d'énergie renouvelable détenus et gérés à 100 % par les communautés. Des discussions sont en cours pour convenir d'un contrat de vente.

Notre projet s'inscrit bien dans le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec qui vise notamment à augmenter la production énergétique du Québec et à améliorer les relations avec les communautés autochtones.

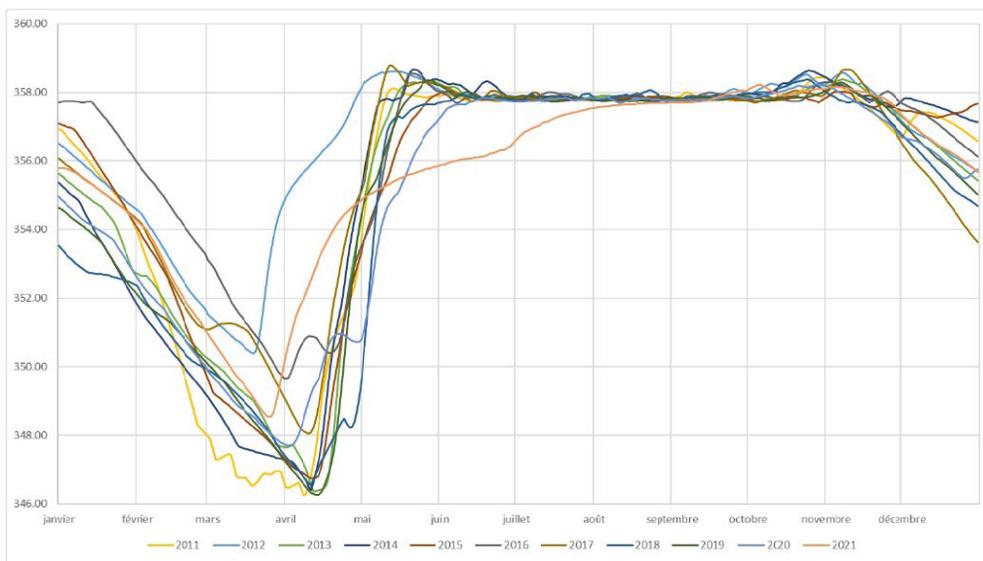


Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec



7

## Niveau d'eau du réservoir Taureau



- Niveau cible en été : 357,85 m (+/- 15cm)
- Vidange à partir de la mi-novembre
- Vidange complétée au début du mois d'avril pour faire face à la crue printanière
- En cas de situations exceptionnelles, ce mode de remplissage peut être modifié pour limiter les risques d'inondation.

Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec



8

## Les avantages

- ✓ Maintien de la gestion actuelle du réservoir du lac Taureau par Hydro-Québec
- ✓ Création d'un partenariat d'affaires entre autochtones et non autochtones
- ✓ Des revenus récurrents pour au moins les 40 prochaines années
- ✓ Création d'emplois et embauche de main-d'œuvre locale
- ✓ Soutien à l'économie régionale



Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

9

 Énergie  
**Matawak**



Information et  
consultation

# Information et consultation

## Conseil des Atikamekw de Manawan

Le déroulement et le nombre de rencontres à réaliser seront déterminés avec la communauté.

### Objectifs

- Répondre aux préoccupations que la communauté pourrait avoir en lien avec le projet.
- Informer la communauté des étapes de développement du projet.
- Identifier les pistes de collaboration envisageables dans le cadre du développement du projet.

## Processus général

### Objectifs

- Permettre à la communauté d'accueil de mieux comprendre le projet et ainsi favoriser son acceptabilité.
- Intégrer les connaissances du milieu et de répondre à leurs préoccupations pour minimiser les impacts.
- Maximiser les retombées.
- Bonifier le concept du projet et intégrer, le cas échéant, directement ces modifications à l'étude d'impact.

# Échéancier

## **Mars 2023**

Dépôt de l'avis de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

## **Automne 2023**

Réalisation des inventaires environnementaux nécessaires à la réalisation de l'étude d'impacts

## **Hiver 2024-Printemps 2024**

Démarche d'information et de consultation

## **Automne 2024**

Dépôt de l'étude d'impacts

## **Début 2025**

Processus d'évaluation et d'autorisation du projet du MELCCFP

## **Été 2025**

Obtention des autorisations gouvernementales

## **Automne 2025**

Début des travaux de construction

## **Automne 2027**

Mise en service commerciale

## Pour nous joindre

**Daniel Migneault**

**Agent de liaison et de communication**

Courriel : [info@matawak.ca](mailto:info@matawak.ca)

Téléphone : 418 275-4262

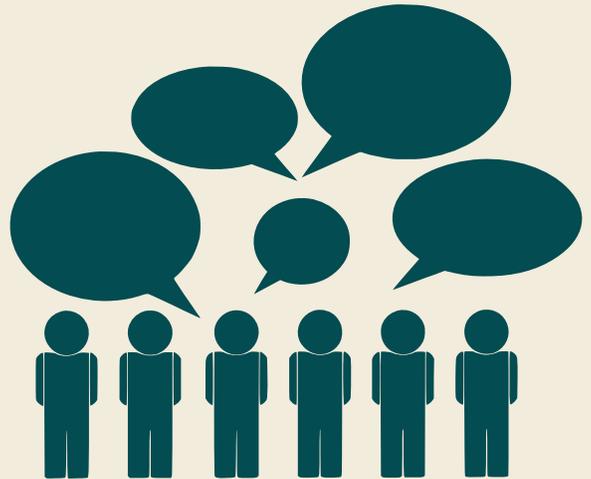
Site web [matawak.ca](http://matawak.ca)

Page Facebook

[www.facebook.com/energiematawak](http://www.facebook.com/energiematawak)

Inscrivez-vous à notre infolettre

[www.matawak.ca/infolettre](http://www.matawak.ca/infolettre)



Projet de minicentrale hydroélectrique  
Barrage Matawin opéré par Hydro-Québec

13

 **Énergie  
Matawak**



 **Énergie  
Matawak**

**MERCI**



# Annexes

## Procédure québécoise d'examen et d'évaluation des impacts sur l'environnement

